

Les lycées franciliens : la formation d'un modèle architectural

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00141473

Date de l'enquête initiale : 2020

Date(s) de rédaction : 2022

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Désignation

Aires d'études : Ile-de-France

Historique

Les lycées franciliens : la formation d'un modèle architectural

Par la loi du 11 floréal an X (1^{er} mai 1802), Napoléon Bonaparte institue les lycées. Le Premier consul veut sceller la prise en charge publique de l'instruction des futurs cadres dirigeants de la nation, en réformant et unifiant l'enseignement secondaire. Ainsi l'État garantit la formation d'une élite masculine dès le plus jeune âge, car les lycées comportent alors des classes élémentaires. Les élèves y reçoivent une éducation structurée par les sciences et les lettres, la discipline et le port de l'uniforme, qui renoue avec la tradition des collèges d'humanités de l'Ancien Régime.

La loi de 1802 planifie la création de quarante-cinq lycées sur l'ensemble du territoire, dont quatre dans la capitale. Le premier est le lycée Louis-le-Grand, puis l'arrêté du 23 fructidor an XI (10 septembre 1803) en installe trois autres, deux dans les murs des anciennes écoles centrales du Panthéon et de la rue Saint-Antoine (Henri-IV et Charlemagne), le troisième – Condorcet – dans l'ancien couvent des capucins de la Chaussée d'Antin.

Il faut toutefois attendre le dernier tiers du XIX^e siècle pour voir se dessiner une véritable politique de construction des lycées, dont l'essor est interrompu par la Première Guerre mondiale. C'est durant cette période fondatrice que les filles sont autorisées à y accéder, grâce à la loi Camille Sée de 1880. En 1914, Paris et sa proche banlieue comptent 13 lycées de garçons et 7 de filles.

L'inspiration conventuelle

Les premiers lycées investissent des bâtiments existants, ayant souvent appartenu à des congrégations, comme celle des génovéfains, à Henri-IV, dont l'ancienne chapelle est reconverte en salle des actes. Conformément à l'instruction rédigée en novembre 1802 par Antoine-François Fourcroy, le directeur de l'Instruction publique, couvents, collèges et abbayes sont à peine adaptés à leur nouvelle destination : leur composition autour d'un cloître est préservée. Ce sont les fonctions d'enseignement et d'internat qui régissent la distribution des ailes qui l'entourent : salles de cours et réfectoires au rez-de-chaussée, salles d'étude et dortoirs dans les niveaux supérieurs.

En 1820 ouvre, sur le boulevard Saint-Michel, le lycée Saint-Louis, ancien collège d'Harcourt. Avec le lycée de La Roche-sur-Yon, il constitue le premier édifice bâti pour cet usage, qui met en application les principes édictés par Fourcroy, en l'absence de programme de construction spécifique. Mais peu à peu émerge la prise de conscience que seuls des bâtiments neufs vont permettre aux lycées de remplir pleinement leur mission.

Les règlements, d'abord empiriques, se font donc de plus en plus normatifs pour tenter de définir une véritable architecture de l'enseignement. Ces derniers n'effaceront pourtant pas la référence au cloître avec ses galeries et sa cour intérieure agrémentée d'un jardin, modèle que l'on voit persister jusqu'à la fin du XIX^e siècle, comme aux lycées Molière (1888) et Buffon (1889), tous deux conçus par l'architecte Émile Vaudremer.

L'influence des architectes rationalistes

En mars 1860, Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, franchit une étape supplémentaire dans la réglementation en créant une commission composée de quatre architectes chargés d'expertiser les projets de constructions, de réfections et d'extensions des lycées. S'affranchissant du Conseil général des Bâtiments civils, cette instance est progressivement investie par des émules d'Eugène Viollet-le-Duc, adeptes de sa doctrine rationaliste et appartenant souvent au corps des architectes diocésains comme Joseph-Louis Duc (lycée Michelet à Vanves, 1862) ou Anatole de Baudot.

En 1882, ce dernier intègre la Commission des bâtiments des lycées et collèges, qui, tombée en désuétude après une dizaine d'années d'existence, est relancée par Jules Ferry le 20 juillet 1880. Vouée à encadrer les chantiers et à contrôler la bonne utilisation des prêts et subventions accordés par l'État aux municipalités, elle promulgue, en 1881, une « note relative aux conditions d'installation des lycées et collèges » pour encourager les architectes à rechercher des solutions originales et organise un concours d'idées, dont les résultats sont exposés au palais du Trocadéro en juin 1882. Anatole de Baudot participe à cette émulation en élaborant un modèle-type de lycée, qu'il théorise dans la presse spécialisée avant d'en proposer une réalisation fidèle à Sceaux (lycée Lakanal, 1882-1885). Avec Eugène Train, Charles Le Cœur et Émile Vaudremer, il règne sans partage sur l'architecture des lycées parisiens de la décennie 1880-1890.

Économie, fonctionnalité et recherche de salubrité caractérisent les établissements que ces maîtres d'œuvre dessinent. S'inspirant de la formule mise au point par Train au collège Chaptal (1863-1875), ils occupent un îlot entier et adoptent un plan en grille, avec des cours successives cernées de galeries couvertes, parfois superposées (lycée Louis-le-Grand, Charles Le Cœur, 1885-1888). Leurs bâtiments, simples en profondeur, permettent une double aération des pièces – comme dans le parloir du lycée Buffon. Ils sont reliés par de larges circulations courant sur le pourtour des classes (lycée Montaigne, Charles Le Cœur, 1885). Percées de nombreuses baies, les façades aux travées régulières préfigurent, à leur manière, les « trames » des années 1960 (lycée Racine, Paul Gout, 1887).

Lumière, air et couleurs

Si efficacité et hygiénisme prédominent dans les constructions scolaires de la seconde moitié du XIX^e siècle, un incontestable raffinement décoratif pénètre à l'intérieur du lycée, huis clos contrastant avec la ville environnante. À la suite d'une grande enquête à l'initiative de Gustave Rouland, la circulaire du 20 décembre 1861 marque un tournant, martelant pour la première fois la nécessité de clarté, gaieté et confort pour les élèves. Il s'agit de se défaire définitivement de l'austérité de la caserne, de la prison ou même du couvent auxquels sont fréquemment comparés les lycées. D'une part, air et soleil doivent entrer en abondance grâce à la multiplication des sources d'éclairage : grandes surfaces vitrées dans les couloirs du lycée Molière avec application systématique du principe de second jour pour les classes, jardin d'hiver au lycée Montaigne, verrières zénithales, préaux.

D'autre part, un second œuvre aux teintes vives et claires s'invite aux points forts des établissements : grès émaillés polychromes dans le vestibule du lycée Racine, décor peint pour rejoindre l'administration au lycée Buffon. Puisant dans un vocabulaire ornemental traditionnel, frises sculptées, mosaïques, ferronneries, et plus rarement vitraux, se concentrent dans les entrées, les parloirs, ou encore les bureaux de la direction.

Incitant à généraliser les « petits » collèges ou lycées, annexes des lycées parisiens, les instructions de 1881 et 1891 promeuvent des établissements plus joyeux que leurs aînés, de préférence implantés à la campagne. À Vanves, au lycée Michelet, et à Sceaux, au lycée Lakanal, le soin du corps devient prépondérant et dicte le parti architectural : des gymnases, une piscine, des salles d'armes... et des espaces pour la pratique sportive en extérieur font leur apparition.

Pour compléter cette prise en compte du bien-être des élèves comme critère d'une vie collective réussie, les modes de chauffage et d'éclairage artificiel, ainsi que le mobilier des classes, sont examinés avec attention. Cette évolution des aménagements accompagne le déploiement des règlements, instructions et circulaires, particulièrement ceux issus des lois Ferry, esquissant les timides prémices d'une corrélation entre préoccupations pédagogiques et programme architectural.

Entre tradition et innovation constructive

Sous l'emprise des principes rationalistes promus par les architectes de la Commission des bâtiments des lycées à partir de 1860, le lycée s'empare des techniques modernes qui s'épanouissent simultanément dans les nouveaux programmes d'équipements urbains – les gares, les marchés, les grands magasins, etc. Fer et brique s'invitent d'abord dans cette architecture scolaire, avant de laisser le champ libre au béton armé. Ils se laissent deviner dans les parties les plus fonctionnelles, par exemple la cage d'escalier du lycée Racine ou encore les gymnases, où les structures métalliques sont laissées apparentes.

En 1895, Anatole de Baudot achève le lycée Victor-Hugo, cinquième lycée parisien de jeunes filles et premier édifice public en béton armé. Cas d'école de la Troisième République, l'établissement conjugue une technique pionnière en ossature à une façade à l'apparence banale. Le remplissage de brique associé à une ornementation discrète de grès émaillés, pochoirs et sculpture masque entièrement l'innovation constructive – système Cottancin alliant dalles de planchers minces en ciment armé et piles porteuses de briques creuses enfilées sur une tige métallique.

S'inspirant de ce modèle d'économie et de pragmatisme, les lycées du premier XX^e siècle reproduiront des principes identiques. Au lycée Pasteur de Neuilly, entrepris en 1912, Gustave Umbdenstock dissimule une structure intégralement en béton armé derrière des façades traitées à la manière de la grande architecture classique française – pierre, brique et ardoise évoquant ici le style Louis XIII. Quant à Pierre Paquet, il choisit lui aussi de mettre en œuvre le système Cottancin au lycée Jules-Ferry (Paris, 1913).

Employés au service de l'enseignement, les procédés retenus cherchent à réduire toujours plus le nombre de points porteurs, augmenter les portées de planchers, libérer les surfaces au sol et ouvrir les façades. Les lycées parisiens constituent en cela un intéressant laboratoire technique, qui aboutira, après la Première Guerre mondiale, au règne sans partage du béton armé.

La naissance d'une architecture républicaine

La multiplication des lycées impulsée par les lois Ferry fait triompher dans la capitale une architecture tant répétitive qu'identifiable en un clin d'œil. Profitant de l'urbanisme haussmannien qui perce de larges voies et libère de vastes îlots, les établissements occupent une place privilégiée dans la ville. Le lycée Buffon s'étire ainsi le long du boulevard Pasteur. Bien que présentant une morphologie introvertie, il développe comme ses confrères (lycée Montaigne, Charles Le Cœur, 1885) des façades imposantes, dont l'ordonnement, l'emploi de bossages et pilastres, les portes monumentales couronnées de fronton, célèbrent l'instruction publique aux yeux de tous.

Dans le même temps, les murs se parent de symboles aisément lisibles, qui renvoient à la figure du futur citoyen exemplaire : la devise et le drapeau français, les disciplines majeures enseignées, les branches ou couronnes de laurier parfois et, plus souvent, les grands hommes de la France, tels Voltaire et Ampère au lycée Voltaire (Eugène Train, 1890). L'architecture des lycées voit également disparaître définitivement la chapelle. Apparaît alors dans les cours le campanile à horloge, substitut au clocher et symbole de la toute jeune sécularisation de l'enseignement. Aussi les maîtres d'œuvre rationalistes se chargent-ils, par l'autorité qu'ils conquièrent sur la Commission des bâtiments, de « réécrire la tradition conventuelle et de lui donner un sens conforme au vœu de la République de progrès » (Jean-Yves Andrieux, *L'Architecture de la République*). C'est ainsi que dominent désormais les valeurs morales laïques, particulièrement dans les établissements de garçons. Au gymnase du lycée Buffon par exemple, « virilité », « endurance », « vaillance », « discipline » et « dévouement » sont au programme.

La Troisième République consacre donc le lycée comme un monument indissociable de son époque, à l'instar des hôtels de ville contemporains. Son inauguration, commémorée par une plaque apposée dans le vestibule (lycée Racine, Paul Gout, 1887), représente toujours un événement.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 19e siècle () 1er quart 20e siècle ()

Présentation

"Autrefois, l'école était une prison ; aujourd'hui l'on rêverait d'en faire un jardin. On y a fait pénétrer à longs flots le grand air et la grande lumière ; on cherche à en rendre les murailles instructives et souriantes. Nous voulons tout cela, messieurs, pour les petites classes de nos lycées. Nous leur donnerons tout cela ; j'en prends ici l'engagement..." [1].

Ainsi s'exprime en août 1880 Jules Ferry, alors ministre de l'Instruction publique. Depuis leur création, en 1802, les conditions d'installation des lycées préoccupent l'administration et donnent lieu à des prescriptions normatives de plus en plus nourries, afin de satisfaire les exigences, parfois contradictoires, de la discipline, de la pédagogie, de l'hygiène - et même de la gaieté et du confort, nouveaux critères d'une vie scolaire réussie. Une typologie architecturale s'élabore ainsi peu à peu, à la fin du XIXe siècle, pour forger, par petites touches et au gré des circulaires successives, le modèle d'un lycée idéal.

[1] LE CŒUR, Marc, « L'architecture et l'installation matérielle des lycées », in Pierre CASPARD et al., *Lycées, lycéens, lycéennes. Deux siècles d'histoire*, Paris, Institut national de recherche pédagogique (INRP), 2005, p. 364.

Annexe 1

BIBLIOGRAPHIE

« Les lycées : un patrimoine à découvrir », *Arcades, créations culturelles et patrimoines en Nouvelle-Aquitaine*, septembre 2019.

ALEXANDRE-BIDON, Danièle, COMPÈRE, Marie-Madeleine, GALUPEAU, Yves (et al.), *Le patrimoine de l'Éducation nationale*, Charenton-le-Pont, Flohic éditions, 1999.

AMOUROUX, Dominique, « Les lycées, une architecture d'intentions », *303 Arts, recherches et créations*, n° 62, 3^e trimestre, 1999, p. 76-85.

ANDRIEUX, Jean-Yves, *L'architecture de la République, les lieux de pouvoir dans l'espace public en France, 1792-1981*, Paris, SCEREN-CNDP, 2009.

- BARATAULT, Anne-Claire, *À l'école du patrimoine : l'architecture scolaire. L'exemple de la Seine-Saint-Denis*, Champigny-sur-Marne, SCEREN-CNDP académie de Créteil, 2006.
- BODE, Gérard, « Les ateliers des écoles d'enseignement technique (années 1860 - années 1950), un objet insaisissable ? », *Histoire de l'Éducation*, n° 147, 2017, p. 37-65.
- CHÂTELET, Anne-Marie (dir.), *Paris à l'école, « qui a eu cette idée folle... »*, exposition, Paris, Pavillon de l'Arsenal, 29 janvier-9 mai 1993, Paris, éditions du Pavillon de l'Arsenal, Picard, 1993.
- CHÂTELET, Anne-Marie, BENSALAH, Karima, *L'architecture scolaire en région Ile-de-France. 1. La petite couronne*, Laboratoire de recherche - Histoire architecturale et urbaine, société. École d'architecture de Versailles, 1998.
- CHÂTELET, Anne-Marie, *La naissance de l'architecture scolaire. Les écoles élémentaires parisiennes de 1870 à 1914*, Paris, Honoré Champion, 1999.
- CHÂTELET, Anne-Marie, LERCH, Dominique, LUC, Jean-Noël, (dir.), *L'école de plein air. Une expérience pédagogique et architecturale dans l'Europe du XX^e siècle*, Paris, Recherches, 2003.
- CHÂTELET, Anne-Marie, *Le souffle du plein air. Histoire d'un projet pédagogique et architectural novateur (1904-1952)*, Genève, MétisPresses, 2011.
- CHÂTELET, Anne-Marie, *Architectures scolaires : 1900-1939*, Paris, éditions du Patrimoine - Centre des monuments nationaux, 2018.
- COLLET, Isabelle, MONFORT, Marie, *L'école joyeuse et parée. Murs peints des années 1930 à Paris*, Paris, Paris-Musées, 2013.
- DEROUET-BESSON, Marie-Claude, *Les murs de l'école, éléments de réflexion sur l'espace scolaire*, Paris, éditions Métailié, 1998.
- DUHAMEL, Serge, SEGAUD, Pierre, *Les constructions scolaires et universitaires*, Paris, Berger-Levrault, 1969.
- GAGNIER, Jacques, *Les lycées du futur*, Paris, L'Harmattan, 1991.
- HOTTIN, Christian, RIDEAU, Géraldine (dir.), *Universités et grandes écoles à Paris : les palais de la science*, Paris, délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1999.
- LAINÉ, Michel, *Les constructions scolaires en France*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.
- LAMBERT, Guy, *Une ambition pour les métiers. Paul Guadet et André Boucton. L'architecture des écoles professionnelles*, Morez et Paris, École nationale supérieure d'architecture de Belleville, 2013.
- LAMBERT, Guy, LEMBRE, Stéphane (dir.), *Les lieux de l'enseignement technique. XIX^e-XX^e siècles, Histoire de l'éducation*, n° 147, 2017.
- LAMBERT, Guy, MARANTZ Éléonore (dir.), *Architectures manifestes. Les écoles d'architecture en France depuis 1950*, Genève, MétisPresses, 2018.
- LE CŒUR, Marc, « Les lycées dans la ville : l'exemple parisien (1802-1914) », *Histoire de l'Éducation*, n° 90, 2001, p. 131-167.
- LE CŒUR, Marc, « Des collèges médiévaux aux campus », *Histoire de l'Éducation*, n° 102, 2004, p. 39-69.
- LE CŒUR, Marc, « Couvert, découvert, redécouvert... L'invention du gymnase scolaire en France (1818-1872) », *Histoire de l'Éducation*, n° 102, 2004, p. 109-135.
- LE CŒUR, Marc, « L'architecture et l'installation matérielle des lycées », in Pierre CASPARD et al., *Lycées, lycéens, lycéennes. Deux siècles d'histoire*, Paris, Institut national de recherche pédagogique (INRP), 2005, p. 363-380.
- LE CŒUR, Marc, « Lycées, 1802-1940. Prisons, casernes ou parcs ? », *Archi-Créé*, n° 324, février-mars 2006, p. 33-41.
- LE CŒUR, Marc, « De Camille Sée à Camille Sée... Ébauche d'une histoire matérielle des lycées de jeunes filles », in *Enseignement secondaire féminin et identité féminine enseignante. Hommage à Françoise Mayeur*. Actes de la journée d'études organisée le 8 juin 2007 au centre IUFM de Troyes. Reims, CRDP de Champagne-Ardenne, 2009, p. 85-101.
- LE CŒUR, Marc, « La chaire et les gradins. De la salle de classe à la salle de cours dans les lycées au XIX^e siècle », *Histoire de l'Éducation*, n° 130, 2011, p. 58-109.
- LE CŒUR, Marc, « Un cas d'école : les lycées », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, 21, 2011, p. 89-100.
- MARANTZ, Éléonore, MECHINE, Stéphanie (dir.), *Construire l'université : architectures universitaires à Paris et en Île-de-France, 1945-2000*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016.
- MAZALTO, Maurice (dir.), *Architecture scolaire et réussite éducative*, Paris, Lyon, Fabert, 2007.
- MAZALTO, Maurice (dir.), *Cours de récréation et espaces de détente au collège et au lycée*, Paris, Fabert, 2014.
- MAZALTO, Maurice (dir.), *Concevoir des espaces scolaires pour le bien-être et la réussite, entre engagement personnel et engagement professionnel*, Paris, L'Harmattan, 2017.
- Ministère de l'Éducation nationale, secrétariat d'État à l'Éducation nationale, Beaux-Arts, direction de l'Architecture, service des constructions scolaires et universitaires, *Bâtiments d'enseignement, schémas-types*, Paris, Centre national de documentation pédagogique, Imprimerie nationale, 1952.
- Ministère de l'Éducation nationale, *Guide pour l'élaboration du programme technique de construction des lycées*, Paris, Imprimerie nationale, 1982.

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, centre de conseil technique aux collectivités territoriales, *Opérations exemplaires de qualité architecturale : bilan d'une procédure*, Paris, Imprimerie nationale, ca 1988.

RAMBERT, Charles, *Constructions scolaires et universitaires*, Paris, Vincent, Fréal et C^{ie}, 1954.

RESENDIZ-VAZQUEZ, Aleyda, *L'industrialisation du bâtiment : le cas de la préfabrication dans la construction scolaire en France, 1951-1973*. Thèse de doctorat, Paris, Conservatoire national des Arts et Métiers, 2010.

ZENOUDA, Sylvie, *Lycées en ville, villes au lycée. Les lycées innovants des villes nouvelles de la région parisienne au cours des années 1970*. Thèse de doctorat d'histoire contemporaine, Paris, université Paris 4 - Panthéon-Sorbonne, 2013.

Illustrations



Le lycée Henri-IV s'installe en 1802 dans les locaux de l'Ecole centrale du Panthéon, elle-même ouverte en 1796 dans l'ancienne abbaye Sainte-Geneviève, au cœur du quartier latin (Paris, 5e).

Phot. Laurent Kruszyk

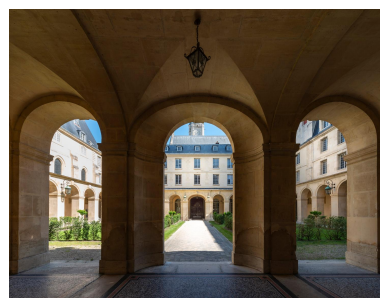
IVR11_20207501119NUC4A



L'entrée du lycée Henri-IV, sur la rue Clovis (Paris, 5e).

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207501110NUC4A



Les premiers lycées, comme Henri-IV, investissent des bâtiments existants ayant souvent appartenu à des congrégations, comme celle des Génovéfains. Le modèle conventuel perdurera longtemps comme une référence pour l'édification des lycées.

Phot. Laurent Kruszyk

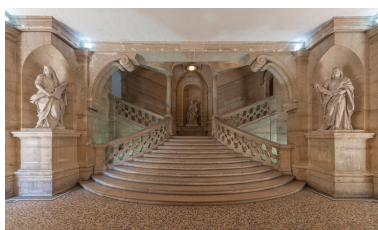
IVR11_20207501123NUC4A



La composition autour de cloîtres et de cours successives est encore parfaitement lisible au lycée Henri-IV.

Phot. Laurent Kruszyk

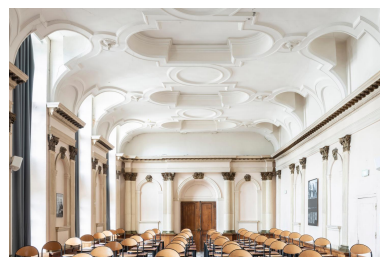
IVR11_20207501068NUC4A



Les vestiges de l'ancien couvent des Génovéfains sont encore perceptibles en divers endroits du lycée Henri-IV, en particulier le grand escalier aménagé sous Louis XIV par le père Claude de Creil.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207501129NUC4A



L'ancienne chapelle des Génovéfains a été reconvertie en salle des actes du lycée Henri-IV.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207501048NUC4A



Entre 1814 et 1820, l'architecte Guignet achève la façade principale du lycée Saint-Louis, sur le boulevard



A partir de 1880, des architectes émules de Viollet-le-Duc et partisans de sa doctrine rationaliste investissent la Commission des bâtiments des

En 1820 ouvre, sur le boulevard Saint-Michel (Paris, 5e), le lycée Saint-Louis, ancien collège d'Harcourt. Avec le lycée de La Roche-sur-Yon, il constitue le 1er édifice bâti pour cet usage (sans reconversion de locaux existants).

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20217500033NUC4A



S'inspirant de la formule mise au point par Eugène Train pour le collège Chaptal (1865-1875), les lycées des années 1880 occupent un îlot entier et s'organisent autour de plusieurs cours cernées de galeries couvertes, parfois superposées - comme ici dans la grande cour du lycée Louis-le-Grand (Paris, 5e).

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20197500289NUC4A



Entre 1882 et 1885, Charles Le Cœur édifie sur l'emplacement de l'ancienne pépinière du Luxembourg (Paris, 6e) l'actuel lycée Montaigne, à l'origine "petit lycée" du lycée Louis-le-Grand, érigé pour les élèves jusqu'à la 4e.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20197500257NUC4A

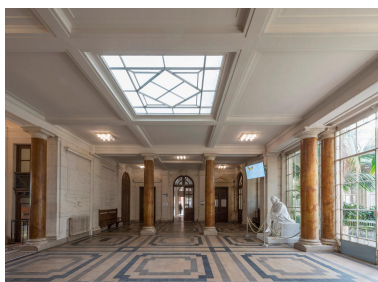
Saint-Michel. Elle sera reconstruite par Bailly au début des années 1860.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20217500037NUC4A



Le lycée Louis-le-Grand, reconstruit par Charles Le Cœur entre 1885 et 1888, présente, dans sa grande cour, des galeries couvertes et superposées, qui permettent à la fois l'aération des salles de classes, leur ensoleillement et la circulation des élèves.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20197500290NUC4A



Le hall d'honneur du lycée Montaigne (Paris, 6e) avec la statue du philosophe.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20197500258NUC4A

lycées et collèges. Ils règnent sans partage sur cette architecture scolaire, où triomphent le plan en grille et l'organisation en cours successives - comme ici, dans la petite cour d'honneur du lycée Louis-le-Grand (Paris, 5e), reconstruit entre 1885 et 1888 par Charles Le Cœur.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20197500274NUC4A



Le hall d'honneur du lycée Louis-le-Grand (Paris, 5e).

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20197500270NUC4A



Comme au lycée Louis-le-Grand, Charles Le Cœur adopte au lycée Montaigne le principe de larges circulations courant sur le pourtour des classes - dispositif à la fois hygiéniste (pour l'ensoleillement et l'aération) et fonctionnel.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20197500259NUC4A



Le lycée Montaigne (Paris, 6e) adopte également un plan en grille, avec des cours cernées de galeries et de larges ouvertures.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20197500267NUC4A



A partir de la circulaire Rouland de 1861, clarté, gaieté et confort font leur apparition dans l'architecture des lycées. Le lycée Montaigne dispose ainsi d'un jardin d'hiver, coiffé d'une magnifique verrière zénithale.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20197500262NUC4A



L'entrée du jardin d'hiver du lycée Montaigne, qu'un grand raffinement décoratif caractérise (notamment dans le dessin des mosaïques du sol).

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20197500261NUC4A



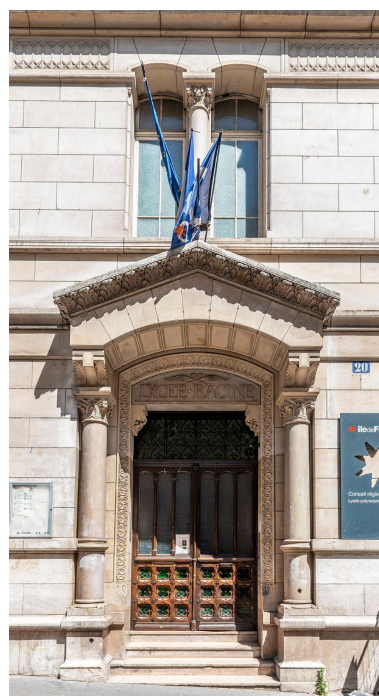
Le jardin d'hiver du lycée Montaigne, tout en transparence, vu depuis l'extérieur.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20197500264NUC4A



En 1887, l'architecte Paul Gout érige le lycée Racine (Paris, 8e), 2e lycée de jeunes filles de la capitale. Percées de nombreuses baies, ses façades aux travées régulières préfigurent, à leur manière, les « trames » des années 1960.

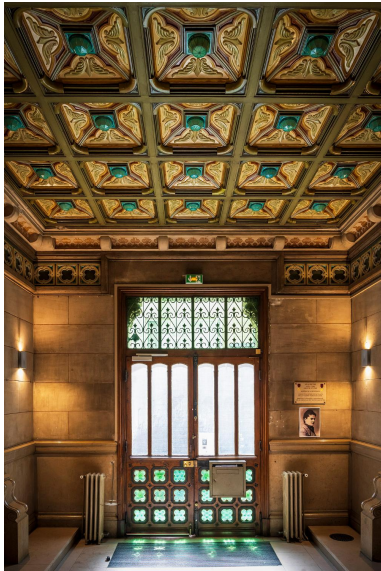
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500488NUC4A



L'entrée du lycée Racine (Paris, 8e), étroite, est à l'image de la parcelle sur laquelle Paul Gout érige l'établissement : étriquée et en pente.

Malgré cette situation ingrate, le lycée fait triompher la couleur et la gaieté dans son parti pris décoratif.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500483NUC4A



Dans les lycées des années 1880, particulièrement ceux de jeunes filles, un second œuvre aux teintes vives et claires s'invite aux points forts des établissements, comme ici dans le vestibule du lycée Racine (Paris, 8e), décoré de grès émaillés polychromes.

Phot. Nicolas Szwanka

IVR11_20207500581NUC4A



Le vestibule du lycée Racine (Paris, 8e), avec les plaques commémorant l'inauguration de l'établissement, en 1887.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207500495NUC4A



Le raffinement décoratif du lycée Racine (Paris, 8e) est perceptible jusque dans les marquises qui surplombent le rez-de-chaussée.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207500492NUC4A



A la fin du XIXe siècle, l'architecture des lycées s'empare des techniques innovantes mises à l'œuvre simultanément dans les programmes tels que les grands magasins, les gares, les marchés. Le fer et la brique se laissent ainsi entrevoir dans les parties les plus fonctionnelles, comme ici dans la cage de l'escalier principal du lycée Racine (Paris, 8e).

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207500500NUC4A



En 1888 est inauguré le troisième lycée de jeunes filles de Paris : le lycée Molière (16e arrondissement). Il est l'œuvre de l'architecte Emile Vaudremer et érigé sur une partie de l'ancien parc du château de Boulainvilliers. Sa façade principale s'ouvre sur la rue du Ranelagh et se distingue par sa richesse décorative (céramiques, jeux des assises de briques colorées)

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207500424NUC4A



Détail du fronton du lycée Molière, sur la rue du Ranelagh.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207500426NUC4A



Le modèle conventuel imprègne encore très distinctement l'architecture du lycée Molière (1888), érigé par Emile Vaudremer.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500428NUC4A



Dans les années 1880 se répand le recours à des galeries couvertes superposées : ce parti du "cloître décoratif" - ainsi qualifié par l'historien Marc Le Cœur - est celui retenu par Vaudremer pour le lycée Molière.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500438NUC4A

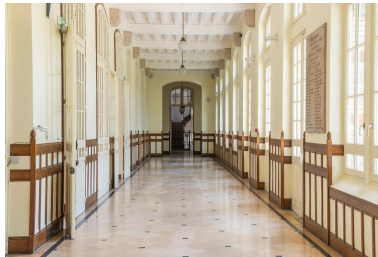


Détail d'une galerie supérieure au lycée Molière. L'intérêt pour les arts décoratifs d'Emile Vaudremer est particulièrement sensible dans cet édifice, comme le montrent les corbeaux de bois travaillés et le soin apporté aux chapiteaux des colonnes de pierre et au calepinage de la brique.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500439NUC4A



Les arcades superposées de la cour du lycée Molière montrent que le souvenir de la formation italienne de Vaudremer (il fut Grand Prix de Rome en 1854 et pensionnaire de la Villa Médicis) resta prégnant durant toute sa carrière.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500447NUC4A



Les circulations du lycée Molière sont amples et généreuses.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500460NUC4A



La chaufferie du lycée Molière. Comme le reste des bâtiments, elle est en briques blanches de Chartres, qui s'harmonisent avec les soubassements en pierre d'Euville.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207500473NUC4A



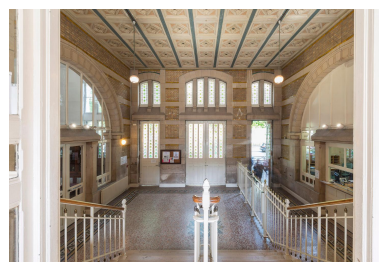
En 1889, Emile Vaudremer édifie le pendant du lycée Molière, mais pour garçons, dans le 15^e arrondissement de la capitale : le lycée Buffon, qui occupe un îlot entier.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207501005NUC4A



Le lycée Buffon (1889) s'étire le long du boulevard Pasteur et présente une morphologie introvertie.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20197500336NUC4A



Le vestibule du lycée Buffon, avec de part et d'autre, la loge de concierge et le parloir.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20197500340NUC4A



Le parloir du lycée Buffon. Les bâtiments sont simples en profondeur et éclairés des deux côtés de façon à être mieux ventilés.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20197500343NUC4A



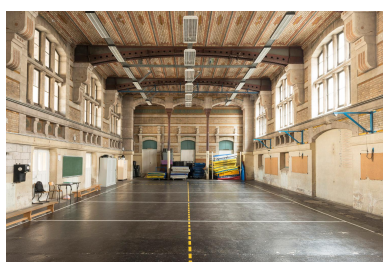
Comme son homologue féminin (le lycée Molière), le lycée Buffon adopte le parti du "cloître décoratif".

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20197500362NUC4A



Dans les années 1880, se répand le recours à des galeries couvertes superposées, dont l'implantation sur le pourtour des cours de récréation imposent d'ouvrir salles de classes et d'études le long de la voie publique. Le calme des cours intérieures du lycée Buffon (1889) contraste ainsi avec le bruit de la circulation sur le boulevard Pasteur et la rue de Vaugirard, qui bordent l'établissement.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20197500365NUC4A

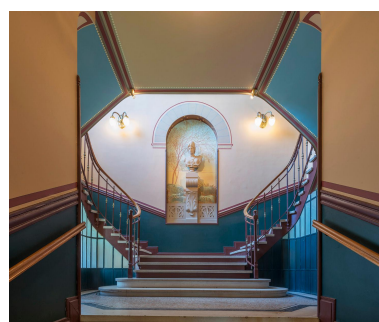


Fer et brique caractérisent le gymnase du lycée Buffon (1889).

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20197500358NUC4A



Les façades du lycée Buffon célèbrent l'instruction publique, avec les nouveaux symboles que constituent



Un décor peint orne l'escalier à double volée qui conduit à l'administration du lycée Buffon (1889).

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20197500378NUC4A

l'horloge rythmant le temps de la vie scolaire et les bustes d'hommes célèbres (ici : Pasteur et Carnot).

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20197500370NUC4A



En 1891 ouvre le lycée Voltaire (Paris, 11e), avenue de la République, lycée de garçons destiné à desservir le nord-est parisien. Après le collège Chaptal, édifié une vingtaine d'années plus tôt, l'architecte Eugène Train offre une version monumentalisée de ce premier modèle-îlot. La façade est décorée de bustes de grands hommes, comme Voltaire et Ampère.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20217500030NUC4A



Le lycée Pasteur de Neuilly-sur-Seine est le dernier entrepris avant la Première Guerre mondiale, en 1912. L'architecte Gustave Umbdenstock dissimule une structure intégralement en béton armé derrière des façades traitées à la manière de la grande architecture classique française – pierre, brique et ardoise évoquant ici le style Louis XIII.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20219200002NUC4A



En 1895 est inauguré rue de Sévigné (Paris, 4e) le cinquième lycée de jeunes filles de Paris, baptisé Victor-Hugo. Du à l'architecte Anatole de Baudot, il est le premier édifice public construit en béton armé. Cas d'école de la Troisième République,

l'établissement conjugue une technique pionnière en ossature à une façade à l'apparence banale. Le remplissage de brique associé à une ornementation discrète de grès émaillés, pochoirs et sculpture, masque entièrement l'innovation constructive – système Cottancin alliant dalles de planchers minces en ciment armé et piles porteuses de briques creuses enfilées sur une tige métallique.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20207500409NUC4A



L'entrée du lycée Pasteur de Neuilly, à l'allure palatiale.

Phot. Laurent Kruszyk

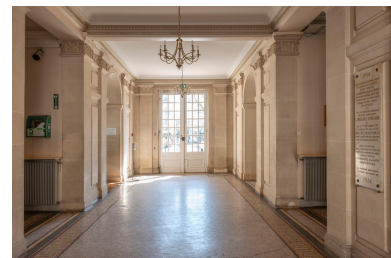
IVR11_20219200001NUC4A



La cour du lycée Victor-Hugo (Paris, 4e). A droite, l'extension construite par l'architecte Henri Ducoux dans les années 1950, en béton armé.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20207500388NUC4A



Le vestibule du lycée Pasteur est clairement inspiré des plus illustres châteaux classiques français, comme le château de Maisons de Mansart.

La plaque apposée rappelle que durant le conflit de 1914-1918, il servit d'hôpital militaire.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20219200013NUC4A



Le lycée Pasteur fut achevé en 1923 par l'architecte Umbdenstock, associé à l'entrepreneur Blazeix.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20219200012NUC4A



Pierre, brique et ardoise évoquent le style Louis XIII, choisi par Umbdenstock en 1912 pour magnifier le lycée Pasteur de Neuilly. Umbdenstock en livrera quelques années plus tard une autre version avec le lycée Claude-Bernard.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20219200011NUC4A

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Le lycée Henri-IV s'installe en 1802 dans les locaux de l'Ecole centrale du Panthéon, elle-même ouverte en 1796 dans l'ancienne abbaye Sainte-Geneviève, au cœur du quartier latin (Paris, 5e).

IVR11_20207501119NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrée du lycée Henri-IV, sur la rue Clovis (Paris, 5e).

IVR11_20207501110NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les premiers lycées, comme Henri-IV, investissent des bâtiments existants ayant souvent appartenu à des congrégations, comme celle des Génovéfains. Le modèle conventuel perdurera longtemps comme une référence pour l'édification des lycées.

IVR11_20207501123NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La composition autour de cloîtres et de cours successives est encore parfaitement lisible au lycée Henri-IV.

IVR11_20207501068NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



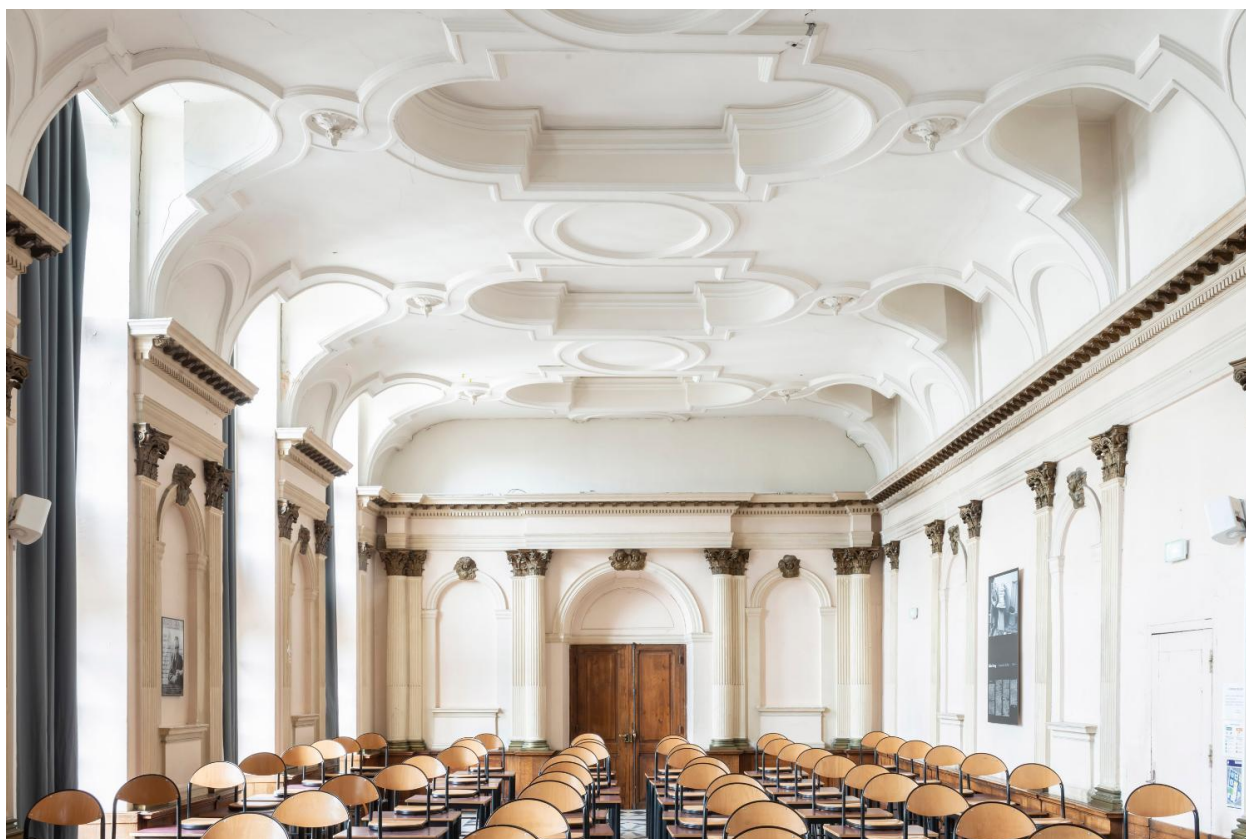
Les vestiges de l'ancien couvent des Génovéfains sont encore perceptibles en divers endroits du lycée Henri-IV, en particulier le grand escalier aménagé sous Louis XIV par le père Claude de Creil.

IVR11_20207501129NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'ancienne chapelle des Génovéfains a été reconvertie en salle des actes du lycée Henri-IV.

IVR11_20207501048NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



En 1820 ouvre, sur le boulevard Saint-Michel (Paris, 5e), le lycée Saint-Louis, ancien collège d'Harcourt. Avec le lycée de La Roche-sur-Yon, il constitue le 1er édifice bâti pour cet usage (sans reconversion de locaux existants).

IVR11_20217500033NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Entre 1814 et 1820, l'architecte Guignet achève la façade principale du lycée Saint-Louis, sur le boulevard Saint-Michel. Elle sera reconstruite par Bailly au début des années 1860.

IVR11_20217500037NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



A partir de 1880, des architectes émules de Viollet-le-Duc et partisans de sa doctrine rationaliste investissent la Commission des bâtiments des lycées et collèges. Ils règnent sans partage sur cette architecture scolaire, où triomphent le plan en grille et l'organisation en cours successives - comme ici, dans la petite cour d'honneur du lycée Louis-le-Grand (Paris, 5e), reconstruit entre 1885 et 1888 par Charles Le Cœur.

IVR11_20197500274NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



S'inspirant de la formule mise au point par Eugène Train pour le collège Chaptal (1865-1875), les lycées des années 1880 occupent un îlot entier et s'organisent autour de plusieurs cours cernées de galeries couvertes, parfois superposées - comme ici dans la grande cour du lycée Louis-le-Grand (Paris, 5e).

IVR11_20197500289NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lycée Louis-le-Grand, reconstruit par Charles Le Cœur entre 1885 et 1888, présente, dans sa grande cour, des galeries couvertes et superposées, qui permettent à la fois l'aération des salles de classes, leur ensoleillement et la circulation des élèves.

IVR11_20197500290NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le hall d'honneur du lycée Louis-le-Grand (Paris, 5e).

IVR11_20197500270NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



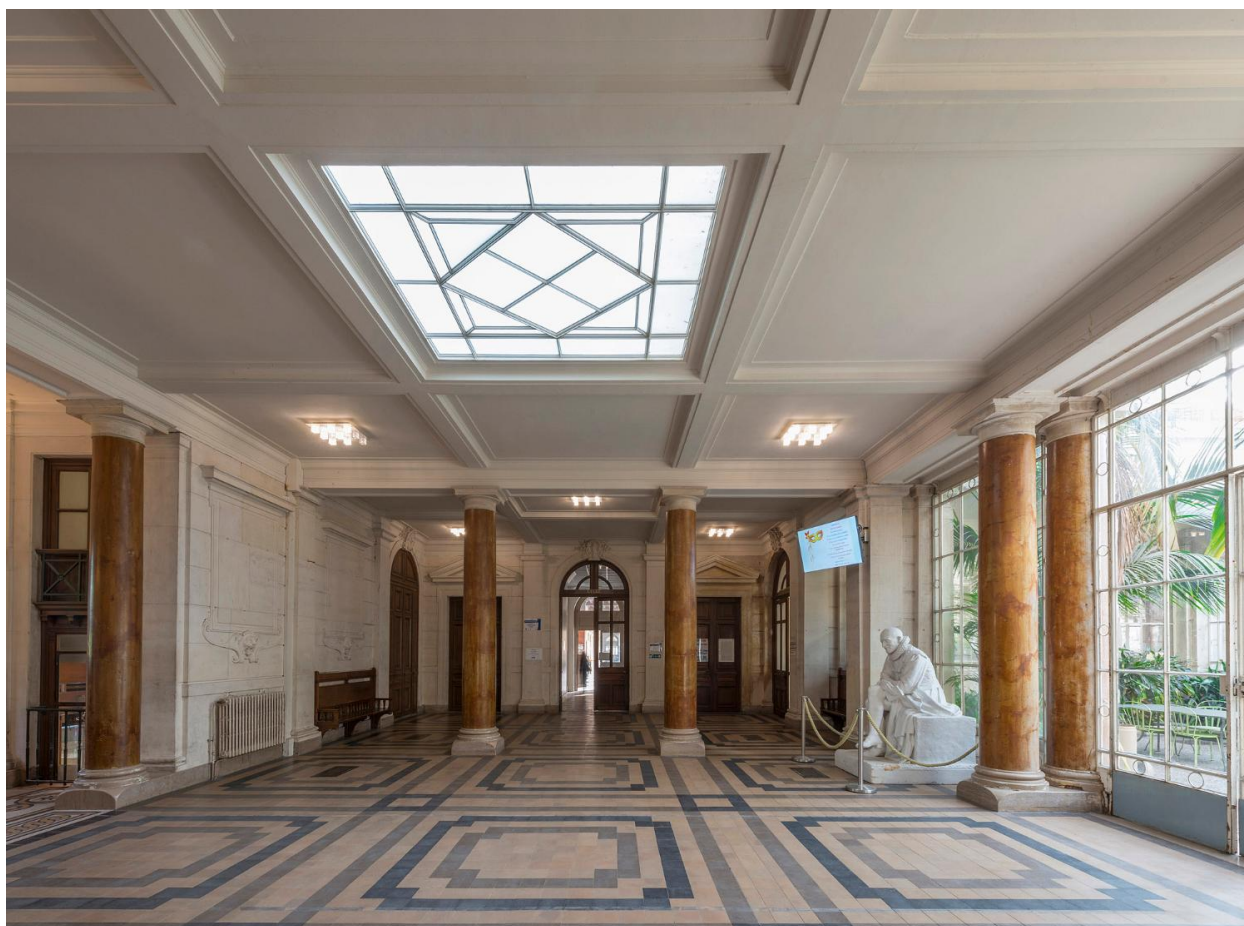
Entre 1882 et 1885, Charles Le Cœur édifie sur l'emplacement de l'ancienne pépinière du Luxembourg (Paris, 6e) l'actuel lycée Montaigne, à l'origine "petit lycée" du lycée Louis-le-Grand, érigé pour les élèves jusqu'à la 4e.

IVR11_20197500257NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le hall d'honneur du lycée Montaigne (Paris, 6e) avec la statue du philosophe.

IVR11_20197500258NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Comme au lycée Louis-le-Grand, Charles Le Cœur adopte au lycée Montaigne le principe de larges circulations courant sur le pourtour des classes - dispositif à la fois hygiéniste (pour l'ensoleillement et l'aération) et fonctionnel.

IVR11_20197500259NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lycée Montaigne (Paris, 6e) adopte également un plan en grille, avec des cours cernées de galeries et de larges ouvertures.

IVR11_20197500267NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



A partir de la circulaire Rouland de 1861, clarté, gaieté et confort font leur apparition dans l'architecture des lycées. Le lycée Montaigne dispose ainsi d'un jardin d'hiver, coiffé d'une magnifique verrière zénithale.

IVR11_20197500262NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrée du jardin d'hiver du lycée Montaigne, qu'un grand raffinement décoratif caractérise (notamment dans le dessin des mosaïques du sol).

IVR11_20197500261NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le jardin d'hiver du lycée Montaigne, tout en transparence, vu depuis l'extérieur.

IVR11_20197500264NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



En 1887, l'architecte Paul Gout érige le lycée Racine (Paris, 8e), 2e lycée de jeunes filles de la capitale. Percées de nombreuses baies, ses façades aux travées régulières préfigurent, à leur manière, les « trames » des années 1960.

IVR11_20207500488NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



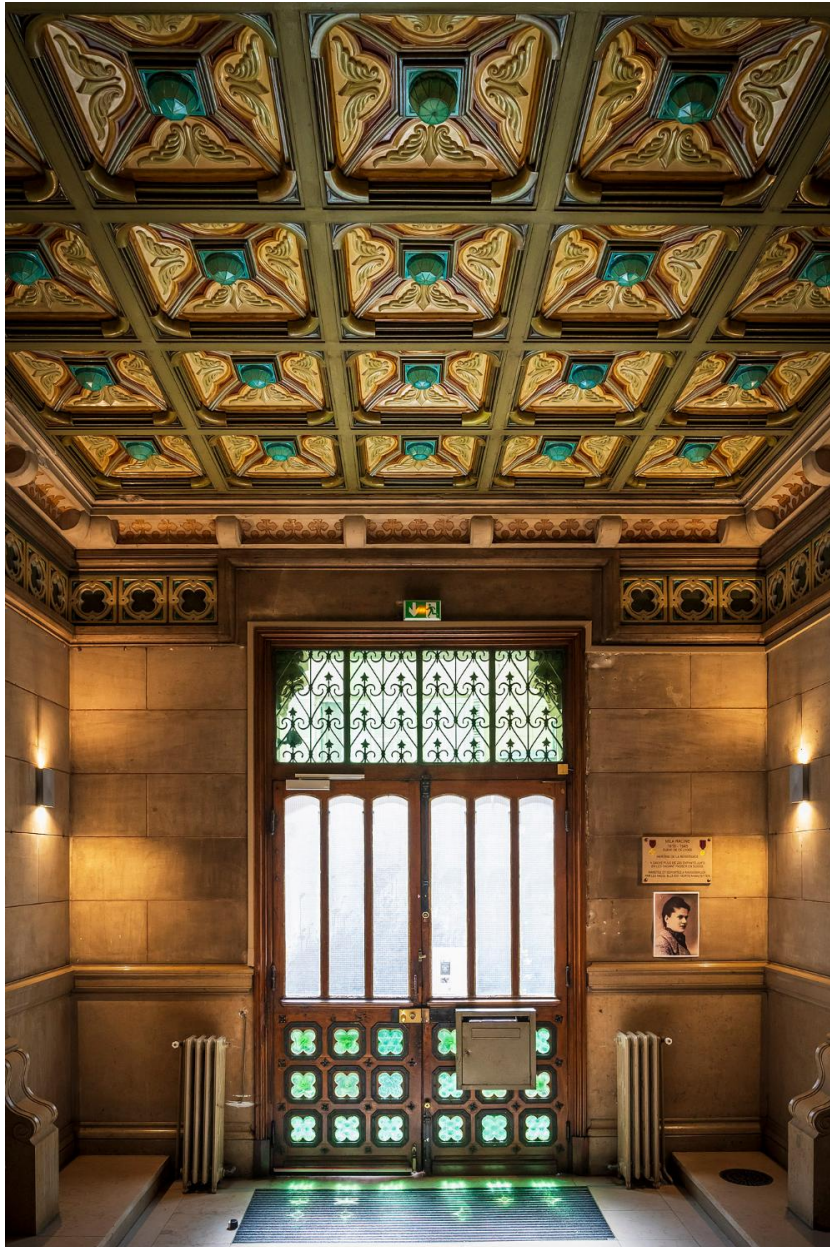
L'entrée du lycée Racine (Paris, 8e), étroite, est à l'image de la parcelle sur laquelle Paul Gout érige l'établissement : étriquée et en pente. Malgré cette situation ingrate, le lycée fait triompher la couleur et la gaieté dans son parti pris décoratif.

IVR11_20207500483NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Dans les lycées des années 1880, particulièrement ceux de jeunes filles, un second œuvre aux teintes vives et claires s'invite aux points forts des établissements, comme ici dans le vestibule du lycée Racine (Paris, 8e), décoré de grès émaillés polychromes.

IVR11_20207500581NUC4A

Auteur de l'illustration : Nicolas Szwanka

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le vestibule du lycée Racine (Paris, 8e), avec les plaques commémorant l'inauguration de l'établissement, en 1887.

IVR11_20207500495NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le raffinement décoratif du lycée Racine (Paris, 8e) est perceptible jusque dans les marquises qui surplombent le rez-de-chaussée.

IVR11_20207500492NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



A la fin du XIX^e siècle, l'architecture des lycées s'empare des techniques innovantes mises à l'œuvre simultanément dans les programmes tels que les grands magasins, les gares, les marchés. Le fer et la brique se laissent ainsi entrevoir dans les parties les plus fonctionnelles, comme ici dans la cage de l'escalier principal du lycée Racine (Paris, 8^e).

IVR11_20207500500NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



En 1888 est inauguré le troisième lycée de jeunes filles de Paris : le lycée Molière (16e arrondissement). Il est l'œuvre de l'architecte Emile Vaudremer et érigé sur une partie de l'ancien parc du château de Boulainvilliers. Sa façade principale s'ouvre sur la rue du Ranelagh et se distingue par sa richesse décorative (céramiques, jeux des assises de briques colorées)

IVR11_20207500424NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du fronton du lycée Molière, sur la rue du Ranelagh.

IVR11_20207500426NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le modèle conventuel imprègne encore très distinctement l'architecture du lycée Molière (1888), érigé par Emile Vaudremer.

IVR11_20207500428NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Dans les années 1880 se répand le recours à des galeries couvertes superposées : ce parti du "cloître décoratif" - ainsi qualifié par l'historien Marc Le Cœur- est celui retenu par Vaudremer pour le lycée Molière.

IVR11_20207500438NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'une galerie supérieure au lycée Molière. L'intérêt pour les arts décoratifs d'Emile Vaudremer est particulièrement sensible dans cet édifice, comme le montrent les corbeaux de bois travaillés et le soin apporté aux chapiteaux des colonnes de pierre et au calepinage de la brique.

IVR11_20207500439NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les arcades superposées de la cour du lycée Molière montrent que le souvenir de la formation italienne de Vaudremer (il fut Grand Prix de Rome en 1854 et pensionnaire de la Villa Médicis) resta prégnant durant toute sa carrière.

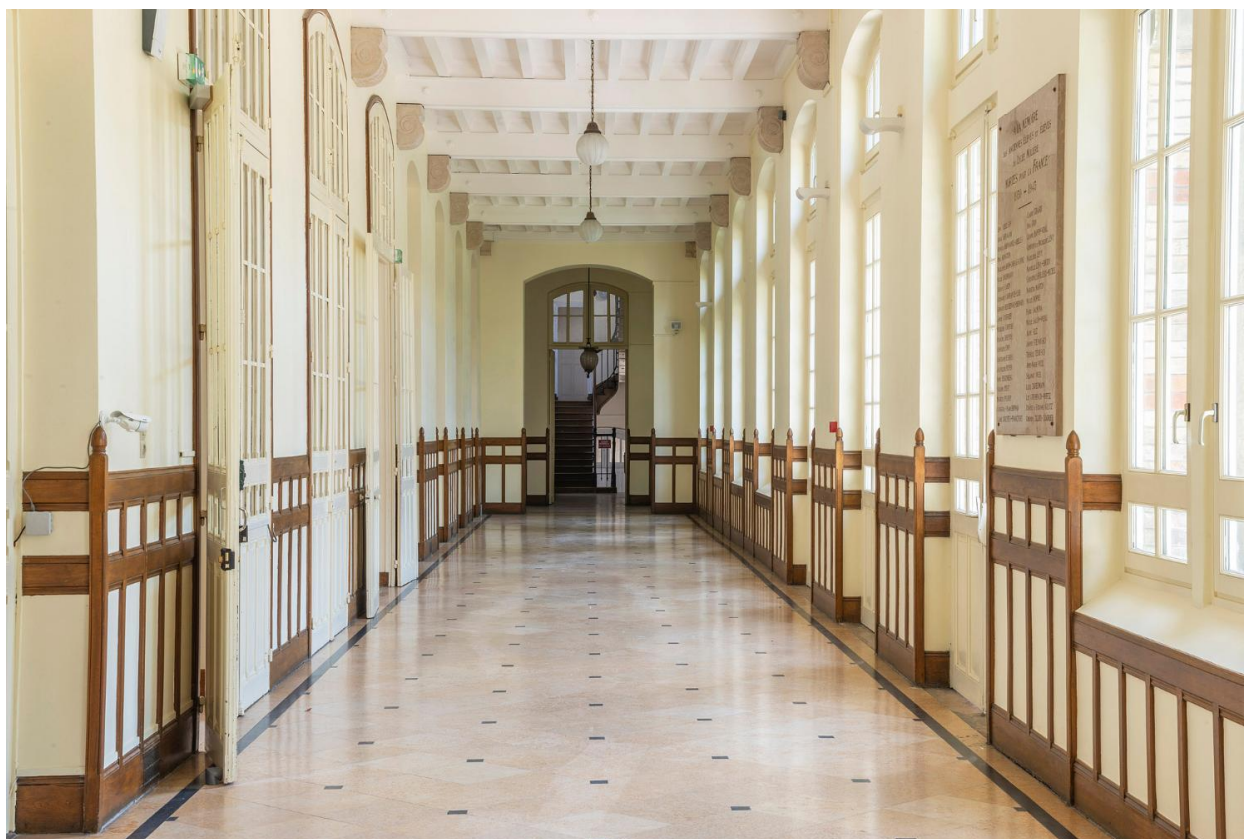
IVR11_20207500447NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les circulations du lycée Molière sont amples et généreuses.

IVR11_20207500460NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La chaufferie du lycée Molière. Comme le reste des bâtiments, elle est en briques blanches de Chartres, qui s'harmonisent avec les soubassements en pierre d'Euville.

IVR11_20207500473NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



En 1889, Emile Vaudremer édifie le pendant du lycée Molière, mais pour garçons, dans le 15e arrondissement de la capitale : le lycée Buffon, qui occupe un îlot entier.

IVR11_20207501005NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



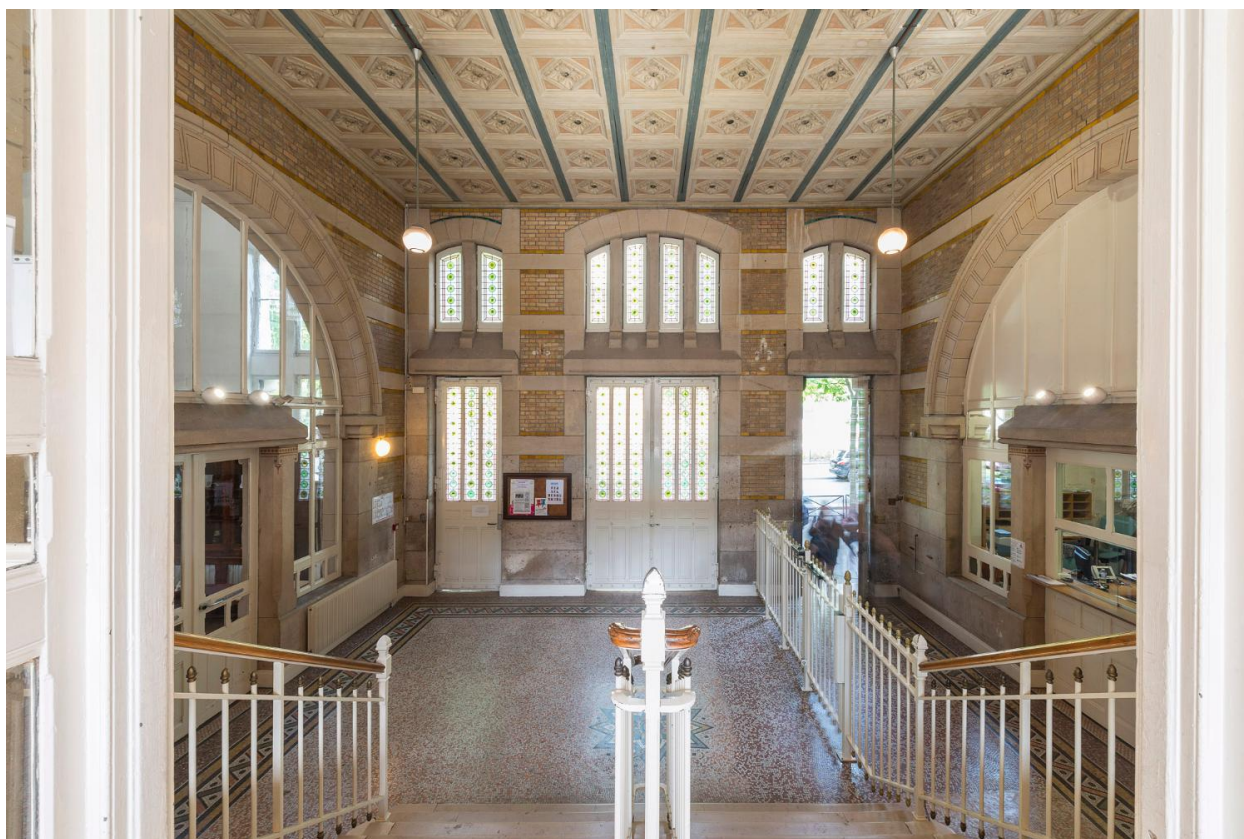
Le lycée Buffon (1889) s'étire le long du boulevard Pasteur et présente une morphologie introvertie.

IVR11_20197500336NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le vestibule du lycée Buffon, avec de part et d'autre, la loge de concierge et le parloir.

IVR11_20197500340NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le parloir du lycée Buffon. Les bâtiments sont simples en profondeur et éclairés des deux côtés de façon à être mieux ventilés.

IVR11_20197500343NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Comme son homologue féminin (le lycée Molière), le lycée Buffon adopte le parti du "cloître décoratif".

IVR11_20197500362NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



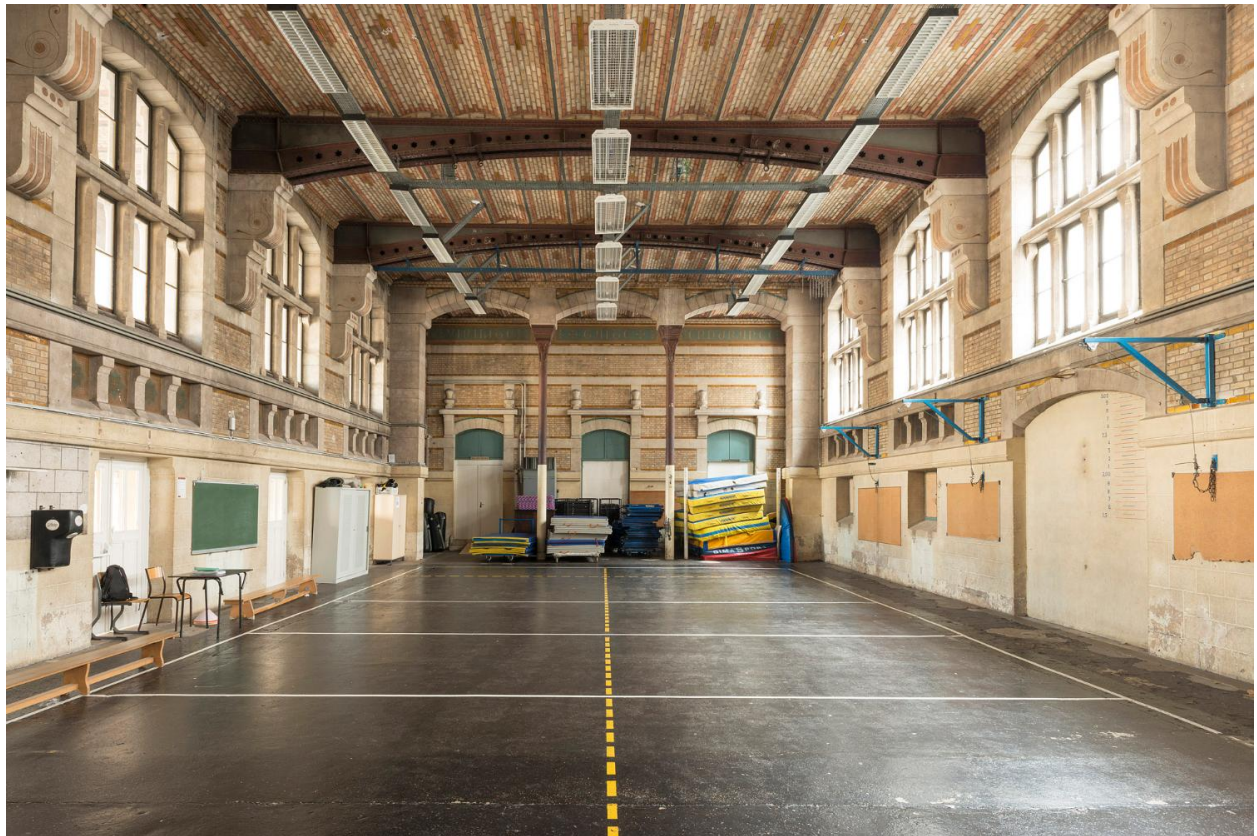
Dans les années 1880, se répand le recours à des galeries couvertes superposées, dont l'implantation sur le pourtour des cours de récréation imposent d'ouvrir salles de classes et d'études le long de la voie publique. Le calme des cours intérieures du lycée Buffon (1889) contraste ainsi avec le bruit de la circulation sur le boulevard Pasteur et la rue de Vaugirard, qui bordent l'établissement.

IVR11_20197500365NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Fer et brique caractérisent le gymnase du lycée Buffon (1889).

IVR11_20197500358NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les façades du lycée Buffon célèbrent l'instruction publique, avec les nouveaux symboles que constituent l'horloge rythmant le temps de la vie scolaire et les bustes d'hommes célèbres (ici : Pasteur et Carnot).

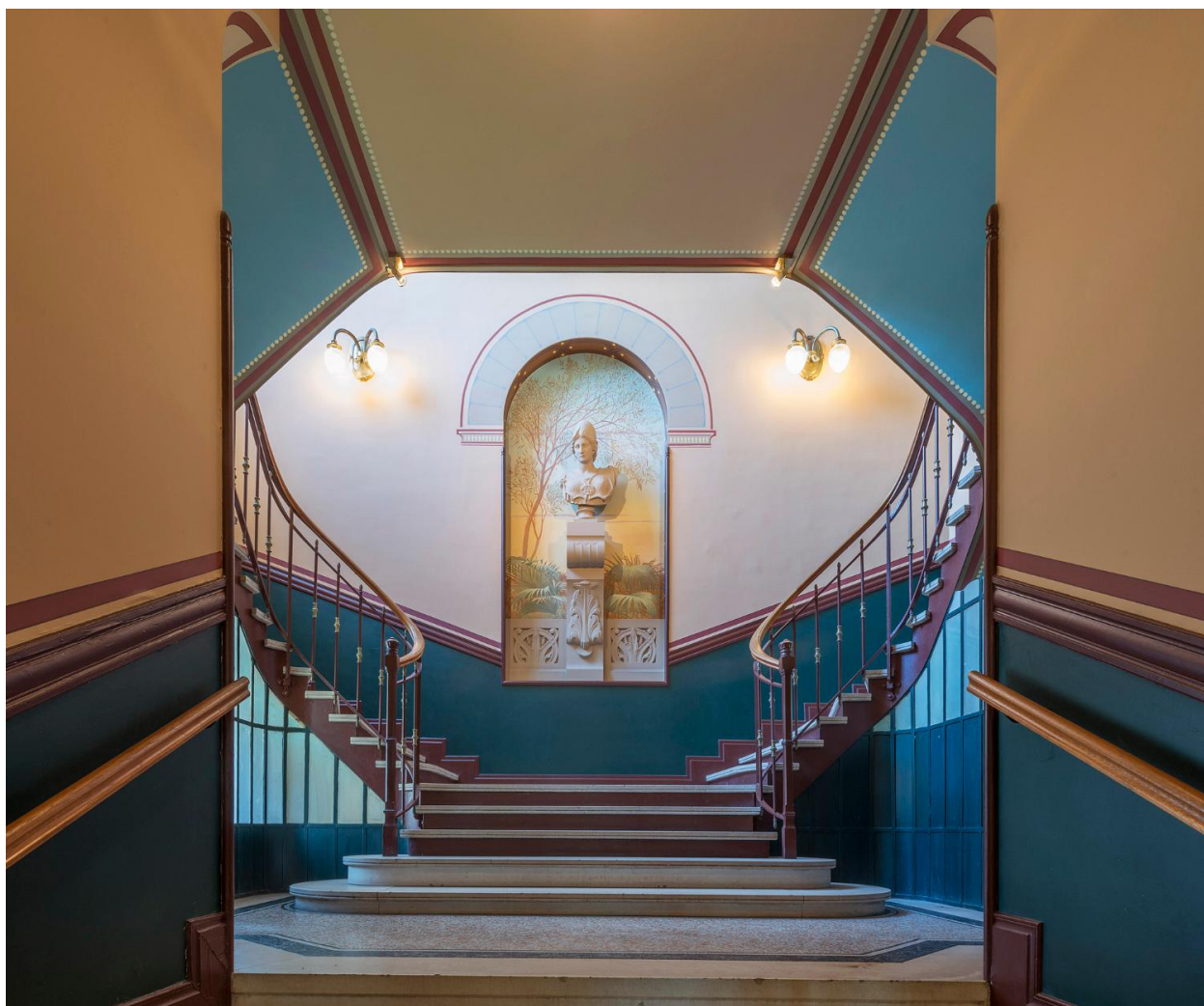
IVR11_20197500370NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Un décor peint orne l'escalier à double volée qui conduit à l'administration du lycée Buffon (1889).

IVR11_20197500378NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2019

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



En 1891 ouvre le lycée Voltaire (Paris, 11e), avenue de la République, lycée de garçons destiné à desservir le nord-est parisien. Après le collège Chaptal, édifié une vingtaine d'années plus tôt, l'architecte Eugène Train offre une version monumentalisée de ce premier modèle-îlot. La façade est décorée de bustes de grands hommes, comme Voltaire et Ampère.

IVR11_20217500030NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2021

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



En 1895 est inauguré rue de Sévigné (Paris, 4e) le cinquième lycée de jeunes filles de Paris, baptisé Victor-Hugo. Du à l'architecte Anatole de Baudot, il est le premier édifice public construit en béton armé. Cas d'école de la Troisième République, l'établissement conjugue une technique pionnière en ossature à une façade à l'apparence banale. Le remplissage de brique associé à une ornementation discrète de grès émaillés, pochoirs et sculpture, masque entièrement l'innovation constructive – système Cottancin alliant dalles de planchers minces en ciment armé et piles porteuses de briques creuses enfilées sur une tige métallique.

IVR11_20207500409NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La cour du lycée Victor-Hugo (Paris, 4e). A droite, l'extension construite par l'architecte Henri Ducoux dans les années 1950, en béton armé.

IVR11_20207500388NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lycée Pasteur de Neuilly-sur-Seine est le dernier entrepris avant la Première Guerre mondiale, en 1912. L'architecte Gustave Umbdenstock dissimule une structure intégralement en béton armé derrière des façades traitées à la manière de la grande architecture classique française – pierre, brique et ardoise évoquant ici le style Louis XIII.

IVR11_20219200002NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2021

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrée du lycée Pasteur de Neuilly, à l'allure palatiale.

IVR11_20219200001NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2021

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le vestibule du lycée Pasteur est clairement inspiré des plus illustres châteaux classiques français, comme le château de Maisons de Mansart. La plaque apposée rappelle que durant le conflit de 1914-1918, il servit d'hôpital militaire.

IVR11_20219200013NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2021

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lycée Pasteur fut achevé en 1923 par l'architecte Umbdenstock, associé à l'entrepreneur Blazeix.

IVR11_20219200012NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2021

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Pierre, brique et ardoise évoquent le style Louis XIII, choisi par Umbdenstock en 1912 pour magnifier le lycée Pasteur de Neuilly. Umbdenstock en livrera quelques années plus tard une autre version avec le lycée Claude-Bernard.

IVR11_20219200011NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2021

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation